VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. ST-PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNION EXCHANGE BANK versus PELICAN CRACKER FACTORY, No 84,537, COUR CIVILE DE DISTRICT.

JEUDI, 10 DECEMBRE 1908,

A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,

311 Rue Baronne,

LA PLUS BELLE, LA PLUS MODERNE ET LA MIEUX INSTALLEE

FABRIQUE DE BISCUITS et de GATEAUX DE FANTAISIE

AU SUD,

Se Composant de TOUTE L'INSTALLATION de la susdite fabrique, avec toutes ses Machines, ses Accessoires, Fours, etc., conformément à un inventaire détaillé sur filière à mon bureau.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 19 octobre 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée, Je vendrai à l'heure et l'endroit ci dessus mentionné, comme suit à savoir

Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Julie, Foucher (maintenant Constance) et St Joseph et désigné par les numéros huit, neuf, dix, Onze et Douze sur un plan fait par L. Brigier, voyer général, sous la date du 11 février 1836 et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, alors un notaire en cette ville, et désignés par les mêmes numéros sur un devis par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 6 mai 1901, annexé à un acte pardevant Abraham Goldberg, notaire, le 24 janvier 1906 lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Magazine par les profondeurs suivantes, à savoir Le lot No 8 a une profondeur de cent vingt et un pieds sept pouces et deux (121.7 2); le lot No 9 a une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes (127-10-5) sur la ligne le séparant du lot No 10, et sur la ligne du côté opposé qui le sépare du lot No 8 il y a une première profondeur de cent vingt et un pieds sept pouces et deux lignes (121 7 2) à laquelle profondeur il relevre à un angle droit sur la rue St-Joseph quinze pieds cinq pouces et six lignes (15.5.6); de là il y a une autre profondeur de six pieds trois pouces et trois lignes (6 3 3) jusqu'à la ligne du fond sur laquelle il y a une largeur de neuf pieds six pouces et deux lignes (9.6.2) Les lots Nos 10 11 et 12 ont chacun une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes (127-10-5).

Aussi un morceau ou portion de terre contigu audit lot No 8 sur le côté vers la rue Julie, ayant une façade de dix pieds sur la rue Magazine par une profondeur de cent vingt et un pieds sept pouces et deux lignes (121-7 2, entre lignes parallèles, lesquels dits cinq lots étant la même propriété acquise par la Pelican Cracker Company de Isidore Hechinger le 9 octobre 1906, enregistré C. O. B. 212 folio 229.

ECURIE.

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes avantages et prescriptions qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ste Marie, Fulton ou St-Thomas, St-André et Chippewa; lesdits îlet est originairement désigné par le numéro 35, et maintenant par le numéro 65 ou desdits lots est désigné par le numéro 27 d'après un plan dressé par Hugh Grant, voyer de ville de Lafayette, daté juin 1847 et déposé comme plan No 50 du livre des plans No 2 de William Christy, entrevieu au notaire de cette ville, et mesurant trente deux pieds (32) de la rue Ste Marie sur cent vingt neuf pieds dix pouces et trois lignes (129 10-3) en profondeur entre lignes parallèles et traversant le lot est désigné par le numéro 26 sur un plan dressé par C. A. Heddin, ingénieur civile le 17 décembre 1851 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente cinq pieds huit pouces et six lignes (35 9 6) de face à la rue Ste Marie sur cent quatre vingts pieds (180) de profondeur entre lignes parallèles.

Les dits lots sont aussi désignés par les mêmes numéros et l'un, dit qu'ils ont les mêmes mesures sur un plan d'arpentage fait le 24 août 1904 par Alfred Théard, ingénieur civil, une copie duquel est annexé à un acte pardevant Fred C. Marks, notaire, de cette date et portant a date du 6 septembre 1904.

Etant la même propriété acquise par achat de J. J. Drawe, enregistré dans le bureau des transferts livre 203 folio 7 et enregistré au bureau des hypothèques livre 784 folio 715.

Les améliorations comprennent la magnifique bâtisse en briques à quatre étages rue Magazine, courant à travers de la rue Constance, à la portée des "switch tracks" et tous les agréments et offrant une splendide occasion pour usine de manufacture.

Les machines montantes en ces lieux seront vendues avec la bâtisse, et comprennent quatre fours à cuire tout neufs, machines à vapeur, chaudières, pompes "air compressor", chaudières en cuivre sécheurs et toutes les installations complètes d'une boulangerie modèle et de haute classe.

L'écurie de la rue St-Thomas est centrale ment située, construite en briques bien adaptée pour les nécessités d'une manufacture bien installée.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y a en un, deux et trois ans, la portion du crédit devant porter intérêt au taux de 6 pour cent par an et devant être garantie par hypothèque et lien de vendeur. L'assurance sur les améliorations de la propriété. La cause pour le paiement des honoraires d'avocat sur le montant en cas de procès ou de défaut sur les billets et toutes les clauses nécessaires et usuelles de sécurité. L'acquéreur devant déposer 10 0[0 du montant de son enchère au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant.

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
No 127 rue Carondelet.

MM. Titche et Rogers, Parkerson Breaux et Brutcosle, avocats pour le Receiver.
8 nov—8 15 22 29—dec 6 10

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Gabe Lawrence et épouse.

No 86,737—Cour Civile de District.

JEUDI, 7 JANVIER 1909, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

COTTAGE SIMPLE,

No 4220 Rue And Claiborne.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 27 novembre 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 4220 rue Bad Claiborne, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 670, borné par les rues Bad Claiborne, Milan, Willow et Berlin et désigné comme lot No 24, et mesurant 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a, en un an et deux ans à l'option de l'acquéreur, représentée par billets garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant 8 pour cent par an à l'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente pardevant Busnière Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer en sus et en plus de son enchère les taxes de l'année 1908, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication sur

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.

Jas J. McLoughlin, avocat pour l'administratrice.
6 déc—6 13 20 27—jan 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Union Exchange Bank vs Pelican Cracker Factory.

No 84 537—Cour Civile de District.

LUNDI, 14 décembre 1908, à 10:30 a. m.

Sur les lieux, No 832 rue Magazine.

Meubles de bureau, Pupitres, 2 Remington Type-Writers No 7, Vitrines sur pivot et devantures unis, Cartons, Papier glacé, "Boxshooks", "Hand and Rolling Trucks", 2 grands Coffres-forts, Extraits d'essences et parfumeries, Etiquettes, Sceaux, Papier d'emballage, etc.

Conditions—COMPTANT.

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
No 137 rue Carondelet.

Titche & Rogers, Parkerson, Breaux & Brutcosle, avocats pour le Receiver.
2 déc—2 6 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martin J. Leroy.

No 73,348—Cour Civile de District.

Jeudi, le 17 décembre 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières

No 311 RUE BARONNE.

10 terrains élégants pour bâtir sur la rue Arts, entre les rues Johnson et Prieur, bornés par la rue Painters, à moins d'un îlet des cars de la rue Villeré, maintenant en opération.

Conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, daté le — novembre 1908, dans l'affaire ci-dessus nommée, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit:

Dix (10) certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Arts, Johnson, Prieur et Painters. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Arts et Johnson et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts sur 110 pieds de face et profondeur sur la rue Johnson; les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 faisant face à la rue Arts et mesurant chacun 32 pieds sur ladite rue Arts sur une profondeur entre lignes parallèles de 110 pieds; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Arts et Prieur et mesurant 32 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Arts sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 110 pieds.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes de l'année 1908 et de payer pour l'acte de vente pardevant Anthony J. Rossi, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO. ST-PAUL,
Encanteur, No 137 rue Carondelet.

Frank T. Echasabal, avocat pour la tutrice du mineur.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

Charbon Pittsburg, Charbon Alabama, Charbon Anthracite, Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,
837 rue Carondelet coin Union

PHONES 211, 82, 16.

Cour Succursale—No 4716 rue Magasins coin Valence.

4 oct—

Will J. Morgan. | Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1. Maison Simple à 2 Etages, 1522 Rue Conery.
2. Maison Simple à 2 Etages, 1118 Avenue Washington.
3. Cottage Simple, 917 Rue Milan.
4. Maison Double en Bois Couverte en Ardoises, 617 619 Avenue Washington.
5. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, 3015 3017 Rue Annonciation.
6. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, 621 623 Avenue Washington.
7. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, 4721 4723 Rue Constance.
8. Propriété Commerciale, 520 Rue Magazine.
9. Attrayant Cottage Simple sur Cinq Terrains, 1013 Rue Sixième.
10. Cottage Double, 2841 2843 Rue Constance.
11. Deux Beaux Terrains pour Bâtir, Rue Sixième, Formant le coin de Constance.

Succession de Vve John Blank.

No 87,041—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, daté du et signé le 29 octobre 1908, j'adresse à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'encan, le JEUDI, 10 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite

1° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, ou en quelque sorte en faisant partie situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, St Charles, Peyroux et Conery, désigné par le No 37 et mesurant trente pieds sept pouces et trois lignes de face rue Conery sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence simple à 2 étages portant le No 1523 rue Conery louée $144.00 par an.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ensemble avec tous les droits, voies et servitudes y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Camp, Sixième et Magasin, désigné par le lot No 3 sur un plan de M. M. Brennan, ingénieur de ville, le 12 décembre 1898, enregistré dans l'affaire intitulée Mme John Blank vs Mme Catherine McDonald, No 51,782 Cour Civile de District d'après lequel ledit lot 29 8" 2" sur l'avenue Washington, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de 90 5' 1" et est sujet à une servitude continue de support sur l'étendue mesurant 30' 1 2" en longueur sur une profondeur de 6' 3" dans le fond du lot 2 sur ledit plan, lequel lot 2 mesurant 30' 1 2" de face à la rue Magasin sur 190' de profondeur entre lignes parallèles comme il est établi par le jugement de la Cour d'Appel pour la paroisse d'Orléans par le jugement rendu dans ladite affaire le 25 mars 1910 sur l'appel No 2043 du dossier de ladite Cour d'Appel.

Les améliorations comprennent une maison de résidence simple à deux étages couverte en ardoises, portant le No 1118 rue Washington et louée à bail jusqu'au 30 septembre 1909 pour $300.00 par an.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Milan, Magazine, Camp et Marengo, et désigné par le No cinq et mesurant trente pieds de face à la rue Milan par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles suivant un plan lithographique déposé en l'étude de A. Meunier, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations se composent d'un cottage simple couvert en ardoises connu comme le No 917 de la rue Milan, loué à raison de $192 par an

4° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Fulton et Chippewa, désigné comme lot No quatre sur un plan dressé par B. Buisson, arpenteur, le vingt-six mars 1849, déposé comme plan No 56 en l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire.

Lequel lot mesure, en mesure américaine, trente-un pieds de face à l'avenue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison double recouverte en ardoises, connue sous les Nos 617 619 Washington, louée à raison de $336.00 par an.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Septième, Huitième et Laurel, désigné par le No Quatre sur un plan dressé par Charles A. de Armas sous date du 11 septembre 1865, et mesurant trente-deux pieds sur la rue Annonciation (par cent dix pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme 3017-3019 rue Annonciation, contenant cinq chambres de chaque côté; loué pour $264 par an.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue Washington, les rues Chippewa, St-Thomas et Quatrième, et mesurant trente-un pieds neuf pouces de face à l'Avenue Washington par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Isidore Hechinger et épouse.

No 86,737—Cour Civile de District.

JEUDI, 7 JANVIER 1909, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

COTTAGE SIMPLE,

No 4220 Rue And Claiborne.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 27 novembre 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 4220 rue Bad Claiborne, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 670, borné par les rues Bad Claiborne, Milan, Willow et Berlin et désigné comme lot No 24, et mesurant 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a, en un an et deux ans à l'option de l'acquéreur, représentée par billets garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant 8 pour cent par an à l'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente pardevant Busnière Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer en sus et en plus de son enchère les taxes de l'année 1908, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication sur

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.

Jas J. McLoughlin, avocat pour l'administratrice.
6 déc—6 13 20 27—jan 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Union Exchange Bank vs Pelican Cracker Factory.

No 84 537—Cour Civile de District.

LUNDI, 14 décembre 1908, à 10:30 a. m.

Sur les lieux, No 832 rue Magazine.

Meubles de bureau, Pupitres, 2 Remington Type-Writers No 7, Vitrines sur pivot et devantures unis, Cartons, Papier glacé, "Boxshooks", "Hand and Rolling Trucks", 2 grands Coffres-forts, Extraits d'essences et parfumeries, Etiquettes, Sceaux, Papier d'emballage, etc.

Conditions—COMPTANT.

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
No 137 rue Carondelet.

Titche & Rogers, Parkerson, Breaux & Brutcosle, avocats pour le Receiver.
2 déc—2 6 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martin J. Leroy.

No 73,348—Cour Civile de District.

Jeudi, le 17 décembre 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières

No 311 RUE BARONNE.

10 terrains élégants pour bâtir sur la rue Arts, entre les rues Johnson et Prieur, bornés par la rue Painters, à moins d'un îlet des cars de la rue Villeré, maintenant en opération.

Conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, daté le — novembre 1908, dans l'affaire ci-dessus nommée, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit:

Dix (10) certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Arts, Johnson, Prieur et Painters. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Arts et Johnson et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts sur 110 pieds de face et profondeur sur la rue Johnson; les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 faisant face à la rue Arts et mesurant chacun 32 pieds sur ladite rue Arts sur une profondeur entre lignes parallèles de 110 pieds; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Arts et Prieur et mesurant 32 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Arts sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 110 pieds.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes de l'année 1908 et de payer pour l'acte de vente pardevant Anthony J. Rossi, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO. ST-PAUL,
Encanteur, No 137 rue Carondelet.

Frank T. Echasabal, avocat pour la tutrice du mineur.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Chas F. Richardson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 87,274—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Susie Richardson, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS COINNELL, Greffier — Omer Villeré, avocat.
2 déc—2 7 12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Richard Singleton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86,816—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sarah Brown Ellis, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS COINNELL, Greffier. — M. D. Dimitry, avocat.
2 déc—2 6 12

Friedrichs & Redersheimer.

Terrain de Choix pour Bâtir dans le Sixième (6) District.

Succession de Joseph John Bruck.

No 86,632—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER — G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 836 rue Common— MARDI, le 8 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 12 juillet 1908 et d'un autre ordre daté le 18 août 1908 et le 3 septembre 1908 de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés foncières comme suit décrites, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situées dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues State, Preston et Annonciation, Market ou Laurel et la ligne de Hurstville, étant l'îlet désigné par le No huit (8) dans le plan original de Bloomingdale, annexé sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer de ville, sous la date du 13 mai 1875, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville, le 28 mars 1885, laquelle dite portion de terre en ceci désignée mesure 154 pieds et 10 pouces de face à la rue Annonciation en Preston, 150 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne le séparant de la propriété appartenant autrefois à C. Hurst et maintenant nommé Hurstville, 150 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposée la plus près de la rue State et 152 pieds 5 pouces de largeur sur la ligne du fond, laquelle portion de terre comprenant 5 lots désignés par les lettres A, B, C, D et E. Le tout d'après un plan et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 11 septembre 1895 et annexé pour référence à l'acte d'achat ci-après mentionné pardevant moi, notaire, le 30 septembre 1896.

Termes et conditions—Un quart en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un, deux et trois ans pour des billets des acquéreurs, portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant payer les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0[0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant M. Busnière Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur.

Juge F. McGloin, avocat.
7 nov—7 8 15 22 29—déc 6 à date

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

COTTAGE SIMPLE

SUR UN BON TERRAIN.

1832 O'REILLY, coin de la Rue PRIEUR.

Ernestine Marchand et al. vs Josephine Burrell

No 87,436— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, 5 janvier 1909,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 novembre 1908 et signé le 27 novembre 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 1832 rue O'Reilly, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, O'Reilly, Roman et Andrew (maintenant Nouveau St-Bernard), mesurant 62 pieds 10 pouces de face à la rue Prieur sur 59 pieds, 2 pouces 9 lignes de profondeur et façade à la rue O'Reilly, formant le coin des dites deux rues.

Condition—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur portant date égale avec la date de l'adjudication publique payable un et deux ans après la date avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 déc—5 6 13 20 27—jan 3 5

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George Mauser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 82,432—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Pudenz, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS COINNELL, Greffier — J. C. Rentrique, avocat.
6 déc—6 10 15

Danziger &Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Double à Deux Etages

1023-1027 et 1029 rue Baronne.

Entre l'avenue Howard et la rue Calliope.

Adolphe Duqué, administrateur de la Succession de Mme Ellen Scott Everhart vs Claus Blendermann et als.

No 87,715—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur —Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 24 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 novembre 1908 et signé le 20 novembre 1908 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Calliope et Delord, désigné par le No 15 sur un plan dressé par Joseph Pilié, annexé à un acte de vente passé pardevant Félix de Armas, ancien notaire en cette ville le 20 janvier 1859, ledit lot mesurant en mesure française, 51 pieds de face à la rue Baronne, sur 180 pieds de profondeur. Les améliorations sont désignées par les Nos 1023 1027 et 1029 rue Baronne, et comprenant une résidence double à deux étages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, représentée par billets portant 7 pour cent par an d'intérêt, garantis par hypothèque et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1908, sus dites et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Henry W. Robinson, J. B. Rosser Jr, E. T. Florance, avocat.
22 nov—22 29—déc 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE

BON ILET DU TROISIEME DISTRICT,

Comprenant vingt-huit terrains.

RUES CLAIBORNE, GORDON, BENTON ET PROSPER

Successions de Nicolina Cellufo Barranco et Antoine Barranco.

Nos 84,585 et 86,684—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

Mardi, 5 janvier 1909,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 novembre 1908 et d'un autre ordre daté le 3 décembre 1908 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Vingt-huit terrains situés dans le Troisième District de cette ville, l'îlet 701, borné par les rues Gordon, Benton, Claiborne et Prosper, désignés comme lots Nos 1 à 28 inclusivement et mesurant comme suit Les lots 1 à 11 mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Benton sur 109 pieds 6 pouces de profondeur; les lots 12, 13 et 14 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Prosper sur 69 pieds 6 pouces de profondeur, et les lots 15 à 25 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Gordon sur 109 pieds 6 pouces de profondeur; les lots 26, 27 et 28 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 169 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1909. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Théodore Cotonio, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 déc—5 6 13 20 27—jan 3 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc d'une buvette.

Consumers Brewing Company vs Louis Riemer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 87,746 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés, le JEUDI, 10 décembre 1908, à 10 30 heures, a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, No 501 rue Magasin.

Le contenu entier, meubles et installations, effets mobiliers, etc., de la buvette contenue en ledits lieux d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Edgar M. Cahn, avocat pour la demande resse.
4 déc—4 7 10

VENTES A L'ENCAN

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frederick A. Eschardt vs Matthew Plunkett et Christine Plunkett, mineure

No 87,324—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR LOUIS HUFFT Encanteur, — Bureau No 824 rue Union, MERCREDI, le 23 décembre 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 30 octobre 1908 et signé le 9 novembre 1908 et d'un jugement amendé rendu le 13 novembre 1908 et signé le 19 novembre 1908 les deux rendus et signés par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire et dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'encchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, St-Thomas (autrefois Fulton) et Chippewa, et mesurant cinquante-neuf pieds de face à la rue St Thomas (autrefois Fulton) sur soixante et un (61) pieds dix (10) pouces de profondeur entre lignes parallèles; ladite portion de terre étant le fond extrême de plus sieurs terrains numérotés dix-huit et dix-neuf de l'îlet No vingt deux sur un plan fait par J. F. Rothana, voyer général, sous la date 30 mai 1835, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant D. L. McCoy, ancien notaire en cette ville le 10 juin 1842.

Etant la même propriété acquise par Valentine Eerhart de John Schott par acte pardevant Andrew Hero Jr, notaire, le 26e jour de mars 1879.

Conditions—Comptant.

Dix pour cent duquel devra être payé au moment de l'adjudication audit encanteur, la balance au moment de la confirmation de la vente, l'acte pardevant Arthur J. Peters, notaire.

Louis Henry Berna, avocat pour le demandeur.
22 nov—22 29—déc 6 13 20 23

Boîtes d'alarmes d'incendie.

8 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
~~8 St-Louis et Royale.~~
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet.
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et St Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St-James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126